

COMMUNIQUE DE PRESSE N°4

Strasbourg, le 23 mai 2023

Réouverture du Polder d'Erstein

Le 11 mai dernier, le polder d'Erstein a été mis en eau, en application de la loi sur l'eau et conformément aux termes de l'arrêté préfectoral du 2 septembre 2011 pris au titre de la restauration de la dynamique des plaines alluviales.

Cette submersion écologique s'est déroulée sans incident. Depuis la fin des opérations de vidange intervenue mercredi 17 mai, le site est resté interdit au public pour des raisons de sécurité.

Ce matin, les différents acteurs concernés (Voies navigables de France, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, commune d'Erstein, Gendarmerie nationale, conservatoire des sites alsaciens et préfecture) ont procédé à un état des lieux en vue de la réouverture du site.

Les conditions étant réunies, la réouverture du site au public à compter de ce jour mardi 23 mai 2023 a été validée.

Contacts presse

Préfecture du Bas-Rhin

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 45 59 26 76

Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Voies navigables de France

Laure Mauny

Tél : 06 78 37 69 24